

Municipalité de Sainte-Sophie-de-Lévrard
MRC de Bécancour
Province de Québec

Avis de motion

Madame Jacqueline M. Lambert donne avis de motion qu'il sera présenté pour adoption à une séance ultérieure du conseil municipal le règlement suivant :


1. Règlement # **23-2021** modifiant le règlement de zonage # 2012-06

Le règlement vise à :

- autoriser l'usage usine de biométhanisation agricole dans la zone A-02;
- diminuer la marge de recul avant à 6 mètres dans la zone A-02;
- diminuer la marge de recul arrière à 6 mètres dans la zone A-02;
- augmenter la hauteur maximale à 15 mètres dans la zone A-02;
- augmenter le coefficient maximal d'emprise au sol 40 % dans la zone A-02.

Avis est également donné que le projet de règlement est disponible pour consultation au bureau municipal du **174-A, St-Antoine à Ste-Sophie-de-Lévrard** durant les heures d'ouverture régulières et sur le site Internet de la municipalité à l'adresse suivante : <https://www.munstesophie.org/>.

Donné à Sainte-Sophie-de-Lévrard, le 8 décembre 2021.

— 

Josée Croteau,
Directrice générale et secrétaire-trésorière